

Diplôme :
BTSA Aquaculture

Champs de compétences
Analyse et conduite de systèmes de productions aquacole

Indications de contenus, commentaires,
recommandations pédagogiques

Situations professionnelles significatives :

- Choix raisonné d'un investissement de matériels, équipements et installations
- Proposition de système de production et techniques adaptés
- Suivi de la gestion technique et technico-économique des systèmes de production de l'écloserie à la commercialisation
- Analyse des perspectives nouvelles de mise en marché pour valoriser les potentiels de l'outil de production ou l'adapter
- Evaluation de l'impact de la production aquacole sur les milieux et l'environnement

Finalité :

Optimiser la conduite d'un système de production en analysant les données disponibles pour obtenir les résultats économiques prévus tout en garantissant une traçabilité des activités.

Responsabilité / autonomie : La technicienne ou le technicien supérieur en productions aquacoles est placé sous l'autorité de dirigeants d'entreprises ou de services liés aux productions de l'aquaculture. Elle ou il se situe fonctionnellement entre « l'ingénieur et le technicien » et peut faire partie de l'encadrement intermédiaire.

Il est responsable et autonome dans les enregistrements et engage sa responsabilité dans tous les documents transmis aux tiers en relation avec l'entreprise. régulation du système de production, en prenant les décisions d'intervention qui lui reviennent au moment opportun ; de gérer des situations à risque pour les biens, les personnes et l'environnement ; de rendre compte de façon argumentée de l'activité dont il ou elle a la charge.

En cas d'organisation collective de ces tâches (en particulier pour les sociétés), le travail de bureau peut être assuré par l'un des associés ou partagé.

Environnement de travail : Une part importante de l'activité impose un travail de bureau pour enregistrer et traiter toutes les informations nécessaires au bon déroulement des activités professionnelles. Il dispose d'un environnement bureautique pour saisir les données indispensables à l'analyse et communiquer avec les acteurs de la filière et les réseaux professionnels

Dans l'exercice de ses missions, il peut s'adjoindre des conseils d'organismes spécialisés (bureau d'études, organisme de gestion, cabinet comptable...).

Indicateurs de réussite :

Documents conformes aux principes comptables, aux dispositions juridiques

Respect de la réglementation en vigueur et des principes comptables et aux dispositions juridiques

Fiabilité des enregistrements, des contrôles

Savoir-faire de base

Comparer des offres et argumenter des choix de fournisseurs

Analyser, évaluer quantitativement et qualitativement des besoins en produits et services

Définir et présenter une offre commerciale

Elaborer et proposer de modes de financement ou de crédits pour le fonctionnement et les investissements

...

Savoirs (de référence cités par les professionnels)

Approche globale de l'organisation ;

Conception ou adaptation d'outils de conduite de projets (diagnostic, étude, enquête, audit, contrôle, évaluation...)

Gestion technico-économique et financière ;

Réglementations nationales et communautaires en aquaculture (environnement, échanges commerciaux...) utilisation de logiciels adaptés à l'activité (traitement de texte et traitement de données qualitatives et quantitatives, analyse de gestion...)

Contexte économique de l'aquaculture

Connaissance de la réglementation appliquée à l'activité

...

Savoir-faire consolidé par l'expérience

Prendre en compte les évaluations des contraintes et atouts biologiques, législatifs et réglementaires pour les mettre en production en fonction des milieux et systèmes de production, Rechercher la cohérence entre qualité et volumes produits et la demande des acheteurs

...

Comportements professionnels

Rigueur dans la manipulation des données

Actualiser les connaissances liées à l'activité

Assumer le choix des espèces à produire ;